

Zeitschrift: Action : Zivilschutz, Bevölkerungsschutz, Kulturgüterschutz = Protection civile, protection de la population, protection des biens culturels = Protezione civile, protezione della popolazione, protezione dei beni culturali

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

Band: 51 (2004)

Heft: 7

Artikel: La protection civile est un coureur de fond...

Autor: Mathey, René

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-370034>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



PHOTOS: RM-INFO, CHEXBRES



PHOTO: OFPP

L'USPC FÊTE SON CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE

La protection civile est un coureur de fond ...

Ce cinquantième aura été marqué par la présence du conseiller fédéral Samuel Schmid et de très nombreuses personnalités du monde politique, associatif et administratif et une bonne centaine de membres de l'Union suisse pour la protection civile (USPC). Cette fête se voulait sympathique, mais discrète et efficace, à l'image d'ailleurs de l'institution. Et elle le fut.

RENÉ MATHEY

C'est l'Hôtel de ville de la capitale, lieu de fondation de l'Union suisse, qui a servi de cadre à la manifestation. Les nombreux invités ont été accueillis aux sons mélodieux de

la fanfare de la protection civile du canton de Soleure. Une exposition de quelques matériels de la PCi, des sapeurs-pompiers et une ambulance complétait le décor. Même la police était présente pour un exercice réel celui-là, destiné à débarrasser la place d'un véhicule qui n'avait rien à y faire.

Peu après, des membres de la protection civile ont pris place sur chaque marche de l'escalier de l'Hôtel de ville en déployant les drapeaux de tous les cantons. «Pour que le symbole soit complet, il manque peut-être le drapeau suisse», a fait remarquer un participant.

Précédés par les drapeaux, les invités prennent alors place dans la salle du Grand Conseil, décorée par une magnifique fresque murale évoquant la construction de l'ancienne

ville de Berne (Karl Walser, 1942) et sur la face de magnifiques vitraux offerts par les cantons suisses (1953).

Un peu d'histoire

L'Hôtel de ville est le centre politique du canton et de la ville de Berne. Le Parlement cantonal s'y réunit en session dans la salle du Grand Conseil cinq à six fois par an.

C'est également à l'Hôtel du gouvernement qu'ont lieu les délibérations de la législative de la ville de Berne et des commissions parlementaires, les réunions des groupes parlementaires des partis politiques et les séances de la présidence du Grand Conseil. Le Conseil exécutif s'y réunit tous les mercredis pour examiner des dossiers concernant tous

Les orateurs Samuel Schmid, Walter Donzé et Ursula Begert (à dr.) et des membres, des représentants des partenaires et d'autres hôtes réunis à l'Hôtel de ville de Berne.



Christiane Langenberger et Ulrich Bucher au micro.



les domaines de la politique et pour prendre des décisions.

En 1406, la ville de Berne entame la construction d'un nouvel hôtel de ville sous la direction d'un architecte originaire du sud de l'Allemagne, Heinrich von Gengenbach. La puissante charpente à quatre pans sur laquelle repose le toit est due à Hans Hetzel, un charpentier de Rottweil, en Allemagne du sud. En pleine ascension politique, la Ville-Etat de Berne se dote d'un monumental bâtiment de représentation, dont la construction aura duré dix ans. Au cours de ses 600 ans d'histoire, l'Hôtel du gouvernement n'a jamais cessé d'être le centre de la vie politique, malgré les besoins croissants de place et de nombreuses transformations architecturales.

La rénovation de grande envergure entreprise de 1940 à 1942 a pour but de redonner au bâtiment un aspect médiéval tout en adaptant son aménagement intérieur aux exigences de modernité du Parlement. L'imposante halle à colonnes du rez-de-chaussée, qui est l'un des plus beaux exemples d'aménagement intérieur datant de la fin du Moyen Age, est remise au jour. La salle du Grand Conseil

et la salle des pas perdus sont entièrement transformées. De 1989 à 1995, l'infrastructure technique du bâtiment a été modernisée, une cabine d'interprétation moderne et un système de vote électronique sont installés dans la salle du Grand Conseil.

Bienvenue

Après avoir accueilli le conseiller fédéral Samuel Schmid, le président central de l'USPC, Walter Donzé, souhaite une très cordiale bienvenue à tous les participants et invités pour ce qui devrait représenter, non pas une cérémonie du souvenir, mais un chaleureux remerciement à tous ceux (et celles) qui ont contribué à fonder et à faire vivre l'Union suisse pour la protection civile, tout en portant un regard confiant vers l'avenir.

Dans son allocution de bienvenue, Dora Andres, directrice de la police et des affaires militaires du canton de Berne, s'est félicitée de l'alerte cinquantenaire qu'elle avait sous les yeux. Dora Andres n'a pas manqué de souligner l'importance que revêt, à ses yeux, le partenaire important qu'est la protection civile. Raison de plus d'ailleurs d'améliorer

constamment la formation et de porter un accent particulier sur la coordination des partenaires avec en corollaire un développement de la coopération intercantonale.

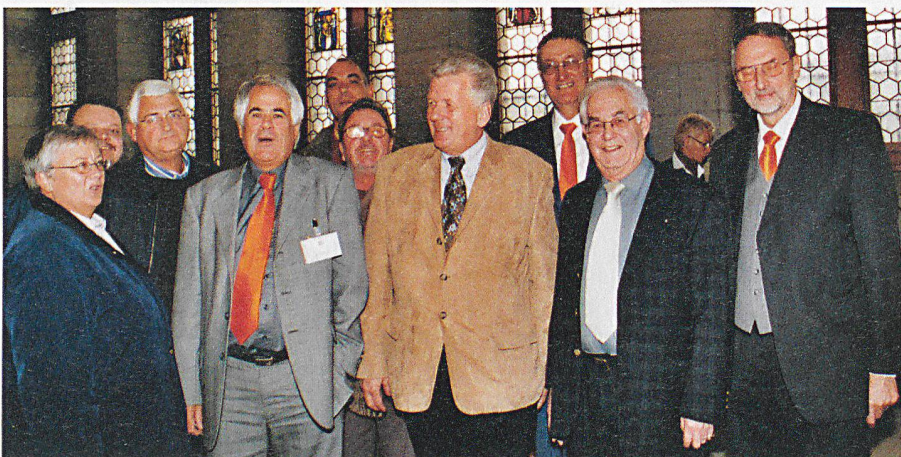
Après un intermède musical de la fanfare soleuroise, les participants ont pu revivre, en images, un voyage dans le temps découpé en quatre parties: la Première et la Seconde Guerre mondiale, toute la période d'après-guerre et le spectre de l'arme atomique, une rétrospective de 1989 jusqu'à la naissance de la nouvelle protection de la population suivie par un résumé des missions d'information et de relations publiques de l'USPC par le moyen d'un journal. Superbe présentation d'ailleurs, avec les voix «off» d'Ulrich Bucher pour la partie alémanique et de Christiane Langenberger pour les Romands (cette présentation PowerPoint est disponible sur CD que l'on peut commander auprès du Secrétariat central de l'USPC).

Le message du chef du DDPS

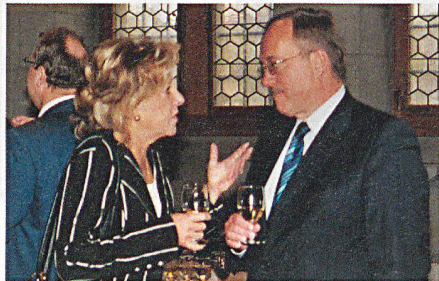
Si l'on devait retenir un point fort de l'allocution de Samuel Schmid, ce serait cette déclaration à forme de compliment: «La pro-



Un cadeau de l'USPC pour Dora Andres et une vieille lampe du chef du DDPS pour les 50 ans de l'association.



Romandes et Romands réunis à Berne pour fêter le jubilé avec leurs compatriotes alémaniques et tessinois.



tection civile est davantage un coureur de fond qu'un sprinter; elle permet de tenir longtemps lors de catastrophes ou de situations de crise.»

A défaut de «compenser» les larges sacrifices consentis par la PCI en termes financiers et autres moyens en constante diminution, cet hommage a au moins le mérite de reconnaître l'utilité de ce pilier de la protection de la population.

Pour le conseiller fédéral, le nouveau concept de protection de la population récemment entré en vigueur met en avant la qualité des hommes et non leur quantité, notamment grâce au système de recrutement organisé conjointement avec l'armée. A ses yeux, l'image de la protection civile a changé; elle est passée du «trop théorique» à «bien préparée et efficace». Ce que beaucoup d'interventions récentes ont d'ailleurs démontré. Et Samuel Schmid de conclure: «Il n'y a pas d'anniversaire sans cadeau; c'est pourquoi je remets à votre président central, le conseiller national Walter Donzè, une lanterne destinée

à rendre l'avenir de l'USPC encore plus lumineux.»

L'avenir a commencé

Pour Walter Donzè, l'avenir de la protection civile et de ses associations a commencé il y a environ dix ans. Comme nous l'avons démontré, les réformes commençaient à peine à se mettre en mouvement. Jamais, par le passé, la protection civile n'était intervenue si souvent et si efficacement. Si ce fait a été enregistré à sa juste valeur, c'est en grande partie grâce au travail des associations et de leurs spécialistes de l'information. Malgré tout, il était et il est toujours à la mode, dans une certaine presse et chez beaucoup de politicards, de se dresser contre la protection civile.

La protection civile ne s'est pas contentée de montrer ce qu'elle sait faire après des catastrophes ou dans d'autres cas de nécessité. On l'a vue assister avec succès, dans les constructions de protection civile, des réfugiés et des requérants d'asile. Et combien de fêtes

ont été «sauvées», du moins financièrement, par la protection civile.

La protection civile a rencontré beaucoup de bonne volonté et même de reconnaissance, également de la part de ses adversaires fondamentalistes, lorsqu'elle s'est engagée dans la protection des biens culturels.

L'USPC a participé à établir la structure du «duo» Loi fédérale sur la protection de la population et Loi sur la protection civile où elle a collaboré de toutes ses forces. L'année dernière, la loi a été adoptée par le peuple à une majorité écrasante. Maintenant, il s'agit de donner à cette loi le soutien voulu, car il est difficile, sinon impossible, de déterminer, dans des articles juridiques de teneur très générale, ce qui doit être équitable dans un pays présentant tant de facettes différentes. La réalisation doit ici permettre d'arrondir les angles avec courage et discernement. Mettons-nous à la tâche selon le principe: «Nous avons échangé assez de paroles. Il s'agit maintenant de passer à l'action.» □